



Environment
Canada

Environnement
Canada

Its organization
and
objectives

L'organisation
et ses
objectifs

Dartmouth Env. Can. Lib./Bib.



39 053 162

JL
103
.E5
E5952
1971

Organization and objectives

First announced by Prime Minister Trudeau on October 9, 1970, Canada's new Department of the Environment officially came into being June 11, 1971, following proclamation of the Government Organization Act, 1970.

Created to amalgamate those elements within the federal government already involved in work related to the environment and renewable resources, the new Department of the Environment – also known by the short-form Environment Canada – originated with the former Department of Fisheries and Forestry. It is headed by the Hon. Jack Davis who carries the dual titles of Minister of Environment and Minister of Fisheries.

Added to the Fisheries and Forestry elements to make up Environment Canada were:

- the Canadian Meteorological Service from the Ministry of Transport;
- the Air Pollution Control Division from the Department of National Health and Welfare;
- the Public Health Engineering Division from the Department of National Health and Welfare;
- the Water Sector from the Department of Energy, Mines and Resources;
- the Canada Land Inventory from the Department of Regional Economic Expansion;
- the Canadian Wildlife Service from the Department of Indian Affairs and Northern Development.

Responsible for the management of the new organization is R. F. Shaw, Deputy Minister.

Reporting to Mr. Shaw are Jean Lupien, Senior Assistant Deputy Minister; W. E. Armstrong, Assistant Deputy Minister, Finance and Administration; and A. T. Davidson, who is Assistant Deputy Minister, Policy Planning and Research.

Advice from outside the government will be provided directly to the Minister and Deputy Minister by an Environmental Advisory Council, and several resource advisory councils. The work of these various bodies will be co-ordinated by the permanent secretary of the Environmental Advisory Council, Dr. R. R. Logie.

The Environmental Council will be selected from public groups and organizations, and will include prominent Canadians from industry,

the universities, and the scientific community.

The Council will bring together informed Canadians with strong, and sometimes divergent, views on the harmonization of environmental protection and economic development of resources. This will provide a forum for rationalization of these views and a basis for reasoned advice to the Minister on these matters. The Council may be asked by the Minister to investigate environmental matters of public concern with a view to explaining the issues and the facts.

The resource advisory councils will be created to report to the Minister on specific areas of responsibility. A Forestry Advisory Council was established in 1970 and a Fisheries Advisory Council is now in being. Other advisory councils may be formed as required. These advisory bodies will propose programs, assess impact, and provide links with organizations outside the government.

Providing overall co-ordination of programs is the Policy Planning and Research Service under Mr. A. T. Davidson. This organization is divided into three functions: policy planning, intergovernmental affairs; and research co-ordination.

The Finance and Administration Service under Mr. W. E. Armstrong is responsible for all aspects of administration across the Department, including the functions associated with finance, personnel, computer sciences, information and publicity, facilities planning and emergency measures.

The Services

There are five organizations at the Services level of the structure, each headed by an Assistant Deputy Minister. They include:

- Atmospheric Environment Service, J. R. H. Noble;
- Environmental Protection Service, K. C. Lucas;
- Fisheries Service, Dr. J. R. Weir;
- Lands, Forests and Wildlife Service, Dr. M. L. Prebble;
- Water Management Service, L. Edgeworth.

In its new and vital role, the *Atmospheric Environment Service* has absorbed the functions and

responsibilities of the former Canadian Meteorological Service. It is operational on an around-the-clock basis, every day of the year, at hundreds of locations across Canada. The Service will continue to provide weather information to the public, to industry, and to other government departments.

Another important function that will be continued is the gathering of data and information concerning ice in our navigable waters. This information is used mainly by shipping companies, operators of hydroelectric dams, and flood control agencies.

The Service is becoming increasingly involved with the quality of the atmosphere, as well as its moods and behaviour. A wide range of research undertakings will include the establishment of a national network of stations to observe and report on air quality. Research activities will include examination of the scattering and depositing of pollutants, and the chemical reactions taking place within the atmosphere. Special emphasis will be placed on research covering such aspects as noise pollution, long term trends in the makeup of our air and their impact on Canada's climate.

The Atmospheric Environment Service will continue to represent Canada's interests in world meteorological circles.

The *Environmental Protection Service* is a new organization within Environment Canada which takes action in preventing or combatting environmental problems for which the Department has responsibility. These responsibilities include problem surveillance, pollution control in water and air, solid wastes management, control and disposal of environmental contaminants, control of activities having an ecological impact, noise control, emergency pollution centre operation, and management of the federal government's own clean-up program.

In carrying out these tasks the Environmental Protection Service will consult with and maintain the closest possible liaison with industry and provincial governments across the country. The Service is the public's point of contact with Environment Canada

for the problems related to the enhancement and protection of the natural environment.

The Service carries responsibility for the development and enforcement of environmental protection regulations, codes, protocols and other protection and control instruments used to implement federal environment legislation. Regulations for environmental protection are made pursuant to the amended Fisheries Act, the Clean Air Act, the Canada Water Act and under other federal statutes administered, in some cases, by other departments.

The nucleus of this new organization has been formed by the integration of five units formerly divided among three departments of the federal government, namely: the Air Pollution Control and Public Health Engineering Divisions of the Department of National Health and Welfare; several elements of the Water Sector of the Department of Energy, Mines and Resources; the Water Pollution Control Division of the Fisheries Service; and the Environmental Quality Directorate of the former Department of Fisheries and Forestry.

The *Fisheries Service* is made up of the former Fisheries Service of the Department of Fisheries and Forestry and the Fisheries Research Board. The Fisheries Research Board will continue to operate and will have as its chairman, the Assistant Deputy Minister for the new Fisheries Service. By bringing together in one organization the operations and research and development functions of the former Fisheries Service and Fisheries Research Board, a more effective approach to the problems of Canada's fishing industry will be possible.

The *Lands, Forests and Wildlife Service* is comprised of three basic program groups:

- (a) The Lands Branch, which brings together units concerned with land classification, land inventory and land-use planning that were formerly part of the departments of Regional Economic

Organisation et objectifs

**Environment Canada
Library
5th Floor, Queen Square
45 Alderney Drive
Dartmouth, N.S. B2Y 2N6**

**Library
JUL 25 2005
Environment Canada**

L'avènement officiel du ministère de l'Environnement, le 11 juin 1971, a suivi une première annonce de sa formation faite par le premier ministre M. Trudeau le 9 octobre 1970. Le nouveau ministère a vu le jour à la suite de la proclamation du bill C-207 (Loi de 1970 sur l'organisation du gouvernement).

Le ministère, au sein duquel sont maintenant amalgamés tous les services gouvernementaux reliés à la protection de l'environnement et des ressources renouvelables, est également connu sous l'appellation plus pratique de "Environnement Canada"; il a été formé à même le ministère des Pêches et Forêts, deux services qui en font toujours partie d'ailleurs. Le grand patron en est M. Jack Davis qui cumule les fonctions de ministre de l'Environnement et ministre des Pêches.

Ont été ajoutés aux éléments existants des Pêches et des Forêts, les services ci-après:

- le Service météorologique du Canada, du ministère des Transports;
- la Division de la prévention de la pollution atmosphérique, de la Santé nationale et du Bien-être social;
- la Division du génie sanitaire, du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social;
- le Secteur de l'eau, du ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources;
- l'inventaire des terres du Canada, du ministère de l'Expansion économique régionale;
- le Service canadien de la faune, du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien.

M. R.F. Shaw, sous-ministre, est chargé de la gestion du nouveau ministère.

Pour seconder M. Shaw, on lui a adjoint MM. Jean Lupien, sous-ministre adjoint principal; W.E. Armstrong, sous-ministre adjoint, Service financier et administratif; et A.T. Davidson, sous-ministre adjoint, Service de planification et de recherche de la politique.

Le ministre et le sous-ministre recevront des conseils de l'extérieur du gouvernement, directement du Conseil de l'environnement et de plusieurs conseils consultatifs des ressources. Les travaux de ces divers organismes seront coordonnés par le secrétaire permanent, M. R.R. Logie.

Les membres du Conseil de l'environnement seront choisis parmi les groupes et organismes publics et comprendront d'éminents industriels, universitaires et scientifiques canadiens.

Ce conseil réunira des Canadiens informés, ayant des opinions bien arrêtées, voire divergentes, concernant l'harmonisation de la protection de l'environnement et de l'exploitation économique des ressources. Ainsi, il sera possible de débattre de façon rationnelle ces opinions et de donner au Ministre des conseils judicieux sur lesquels il se fondera pour prendre des décisions en la matière. Le Ministre peut demander au conseil de faire des recherches sur des situations écologiques d'intérêt public et pour faire le point sur les questions contestées et les faits constatés.

On formera des conseils consultatifs des ressources qui rendront compte au Ministre des activités déployées dans certains domaines précis. Un Conseil consultatif des forêts a été fondé en 1970 et l'on vient de mettre sur pied un Conseil consultatif des pêches. Au gré des besoins, d'autres conseils consultatifs seront créés. Ils proposeront des programmes, détermineront l'effet de ces derniers et établiront des relations avec des organismes à l'extérieur du gouvernement.

Le Service de planification et de recherche de la politique, sous la direction de M. A.T. Davidson, assurera la coordination de l'ensemble des programmes. Le Service comprend trois secteurs principaux: la planification, la politique, les affaires intergouvernementales, la coordination de la recherche.

Le Service financier et administratif, sous la direction de M. W.E. Armstrong, s'occupe de tous les aspects de l'administration dans tout le ministère, entre autres, les tâches reliées aux finances, au personnel, à l'informatique, à l'information et à la publicité, à la planification des installations et aux mesures d'urgence.

Les services

Le ministère se subdivise en cinq services dont chacun est sous la direction d'un sous-ministre adjoint:

- le Service de l'environnement atmosphérique, sous la direction de M. J.R.H. Noble;
- le Service de la gestion des eaux, sous la direction de M. L. Edgeworth;
- le Service des pêches, sous la direction de M. J.R. Weir;
- le Service de protection de l'environnement, sous la direction de M. K.C. Lucas;
- le Service des terres et forêts et de la faune, sous la direction de M. M.L. Prebble.

Dans ce nouveau rôle essentiel, le *Service de l'environnement atmosphérique* a hérité des fonctions et responsabilités qu'assumait l'ancien Service météorologique du Canada. Le Service de l'environnement atmosphérique fonctionne 24 heures sur 24, tous les jours de l'année, et en des centaines de points du pays. Il continuera cependant à dispenser des informations météorologiques auprès du public, de l'industrie et d'autres ministères officiels.

Une autre fonction importante que continuera à assumer le service concerne le rassemblement de données et d'informations sur les glaces dans les eaux navigables du pays. Les principaux utilisateurs et bénéficiaires de telles informations sont les compagnies maritimes, les techniciens de barrages hydroélectriques et les organismes de protection contre les crues.

Le service s'occupe de plus en plus de la qualité de l'atmosphère de même que des tendances et des mouvements correspondants. Dans la vaste gamme des entreprises en matière de recherches, figurera la création d'un réseau national de stations chargées de contrôler la qualité de l'air et d'en rendre compte. Les recherches porteront aussi sur l'examen de la dispersion et du dépôt des polluants, de même que sur les réactions chimiques qui se produisent dans l'atmosphère. On mettra particulièrement l'accent sur la recherche en matière de pollution par le bruit et des tendances générales dans la formation de l'atmosphère et de leur effet sur le climat du Canada.

Le Service de l'environnement atmosphérique continuera à se charger de la défense des intérêts du Canada auprès des milieux de la météorologie mondiale.

Le *Service de protection de l'environnement* est un nouvel organisme d'Environnement Canada; il s'attaque aux problèmes de l'environnement en matière de prévention et de lutte, domaines qui sont du ressort du Ministère. Ces problèmes concernent la lutte contre la pollution de l'eau et de l'air, le traitement des déchets solides, la lutte contre les polluants et leur élimination, le contrôle des activités pouvant bouleverser l'écologie, la lutte contre la pollution par le bruit, le fonctionnement d'un centre d'intervention d'urgence et la gestion du programme d'assainissement du gouvernement fédéral, de même que les activités connexes de surveillance.

Le Service de protection de l'environnement remplira ses fonctions en consultant l'industrie et les administrations provinciales, avec lesquelles il gardera les rapports les plus étroits possible. Le Service constitue le lien entre le public et Environnement Canada, relativement aux problèmes d'assainissement et de protection de l'environnement.

Le Service est chargé de l'élaboration et de l'application de règlements, codes, accords et autres moyens de protection et de lutte utilisés lors de la mise en pratique des lois fédérales sur l'environnement. Les règlements pour la protection de l'environnement sont fondés sur la Loi sur les pêcheries, dans sa forme modifiée, la Loi sur la lutte contre la pollution atmosphérique, de la Loi sur les ressources en eau du Canada et d'autres textes législatifs fédéraux qui relèvent parfois d'autres ministères.

Ce nouvel organisme regroupe cinq services qui étaient répartis entre trois ministères du gouvernement fédéral:

Les Divisions de la lutte contre la pollution et du génie sanitaire du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social; plusieurs éléments du secteur des eaux du ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources; la Division de la lutte contre la pollution des eaux du Service des pêches; et la Direction générale de la qualité de

Minister of Fisheries title retained in new organization

Expansion; Energy, Mines and Resources; and Agriculture; (b) The Canadian Forestry Service; and (c) The Canadian Wildlife Service. These groups will continue to carry out their specific functions relating to lands, forests and wildlife respectively, but their consolidation in one major mission of the Department will facilitate joint planning and cooperative effort in programs touching on the several resource bases.

The *Water Management Service* has the responsibility for improving the quality, management and use of inland and marine water resources. It operates through two directorates:

1. The Inland Waters Directorate will plan and manage national and international water management programs, conduct research and data-gathering related to inland waters and provide for the planning and administration of the Canada Water Act. The directorate consists of three branches and five regions:

- The Water Quality Branch, responsible for planning and managing national water quality research, investigation and data network programs.
 - The Water Quantity Branch, responsible for planning and managing national water quantity research, investigation and data network programs.
 - The Water Planning and Management Branch, which will administer the Canada Water Act and plan and manage national programs for water resource development.
 - The five regional offices which plan and manage approved federal and federal-provincial water resource programs in the regions.
2. The Marine Waters Directorate will provide for the development of knowledge on the physical and chemical properties and dynamics of the marine environment adjacent to Canada and major water bodies within Canada; contribute to the effective use of these marine resources; and preserve and improve the usefulness and quality of Canada's marine waters. The directorate consists of three branches and three regions:

- The Hydrographic Branch (Canadian Hydrographic Service), responsible for planning and implementing the national hydrographic surveying and charting program.
- The Oceanography Branch, responsible for planning and implementing the federal government program on oceanographic research and for managing the Canadian Marine Environmental Data Centre.
- The Ships Branch, which oversees and manages the survey-research fleet of the branch in support of federal marine and inland survey and research programs.
- The three regions, which plan, implement and manage approved federal research and survey programs in these regions.

The unique importance of fisheries in the fabric of Canadian industry has been recognized by designation of Jack Davis as "Minister of Fisheries of Canada" as well as "Minister of the Environment."

Historically, the fisheries first attracted Europeans to Canadian shores and led to permanent settlement. Economically and socially, the industry is a dominant source of employment in coastal and inland lake regions and of abundant food supplies for home and world markets. In value, Canada's sea-food exports are second largest in the world.

Exclusive federal jurisdiction over "sea coast and inland fisheries" was clearly established in the British North America Act. Delegation of administrative authority has been made over the years to various provinces, but direct federal fisheries management continues in five provinces and the Northwest and Yukon Territories.

Federal fisheries administration was exercised over half a century by the old Department of Marine and Fisheries and, for a few years' interval, the Department of Naval Service. A Department of Fisheries created in 1930 was merged in 1968 to form the Department of Fisheries and Forestry. In the

Department of the Environment, fisheries responsibilities command continuing priority.

Fisheries Minister Davis emphasizes the close links binding the interests of the fisheries with the broader aims of the Department of the Environment:

"The biggest single problem the fisheries have faced over the years, in addition to the depletion of stocks through over-fishing, has been the effects of pollution . . . From now on I expect this problem, if not tackled properly, will be problem No. 1. But we intend to tackle it and we can do so more effectively in the context of the Department which is concerned with the quality of water and air."

Le titre de ministre des Pêches est retenu

l'environnement de l'ancien ministère des Pêches et des Forêts.

Le *Service des pêches* sera constitué de l'ancien Service des pêches du ministère des Pêches et des Forêts et de l'Office des recherches sur les pêcheries. L'ORP exercera toujours les mêmes fonctions sous la présidence du sous-ministre adjoint chargé du nouveau Service des pêches. Le fait de rallier sous un même chef les secteurs des opérations, de la recherche et du développement de l'ancien Service des pêches et de l'Office des recherches sur les pêcheries rendra possible d'aborder plus efficacement les problèmes de l'industrie de la pêche au Canada.

Le *Service des terres, des forêts et de la faune* se compose de trois groupes essentiels de programmes: a. La Direction des terres qui réunit des services s'occupant de la classification des terres, de l'inventaire des terres, et de la planification en matière d'utilisation de ces terres, services qui relevaient auparavant des ministères de l'Expansion économique régionale, de l'Énergie, des Mines et des Ressources et de l'Agriculture; b. Le Service canadien des forêts; c. Le Service canadien de la faune.

Ces trois services continueront d'assumer les fonctions particulières concernant respectivement les terres, les forêts et la faune, mais leur unification au sein du même ministère facilitera les efforts de planification et de collaboration dans le cadre de programmes portant sur plusieurs ressources fondamentales.

Le *Service de gestion des eaux* a la tâche d'améliorer la qualité, la gestion et l'utilisation des ressources en eaux intérieures et marines, à l'avantage du peuple canadien. Il compte deux directions générales:

1. La Direction générale des eaux intérieures qui établira et dirigera les programmes nationaux et internationaux de gestion des eaux, fera de la recherche, établira des données relatives aux eaux intérieures, verra à l'application de la Loi sur les ressources en eau du Canada et s'occupera des travaux de planification connexe. La Direction générale comprend trois directions particulières et cinq bureaux régionaux:
- La Direction de la qualité de l'eau, chargée de planifier et de diriger les programmes nationaux de

recherche, d'étude et d'établissement de données sur la qualité de l'eau.

- La Direction de la quantité de l'eau, chargée de planifier et de diriger les programmes nationaux de recherche, d'étude et d'établissement de données sur la quantité de l'eau.
- La Direction de la planification et de la gestion (eau), chargée d'appliquer la Loi sur les ressources en eau du Canada, de planifier et de diriger les programmes nationaux d'exploitation des ressources en eau.
- Les cinq bureaux régionaux, chargés de planifier et de diriger, dans leur région respective, les programmes fédéraux et provinciaux-fédéraux établis au sujet des ressources en eau.

2. La Direction générale des sciences de la mer qui s'occupera de l'acquisition de connaissances sur les propriétés physiques et chimiques et sur la dynamique de l'environnement marin du Canada et des principaux cours d'eau à l'intérieur du pays; contribuera à l'utilisation efficace de ces ressources; préservera les eaux marines du Canada et en augmentera l'unité et la qualité. La Direction générale comprend trois directions particulières et trois bureaux régionaux:

- La Direction de l'hydrographie (Service hydrographique du Canada), chargée de planifier et de mettre en oeuvre le programme national de levés hydrographiques et de cartographie.
- La Direction de l'océanographie, chargée de planifier et de mettre en oeuvre le programme fédéral sur la recherche océanographique et d'administrer le Centre canadien des données océanographiques.
- La Direction des navires, qui supervise et dirige la flottille de la Direction chargée de l'étude et de la recherche, en vue de programmes fédéraux d'étude et de recherche sur les eaux intérieures et les eaux marines.
- Les trois bureaux régionaux chargés de planifier, de mettre en oeuvre et de diriger les programmes fédéraux approuvés de recherche et d'étude pour les régions concernées.

Le rôle exceptionnel des pêches au sein de l'industrie canadienne a été reconnu, quand on a désigné M. Jack Davis à la fois ministre des Pêches du Canada et ministre de l'Environnement.

Sur le plan historique, ce sont nos richesses halieutiques qui ont d'abord attiré les Européens sur nos rives et les ont amenés à s'y installer à demeure. Du point de vue économique et social, l'industrie se révèle l'une des principales sources d'emploi dans les régions côtières et de nos lacs, et peut largement approvisionner nos propres marchés et ceux du monde entier. En fonction de leur valeur, les exportations des pêches du Canada occupent la deuxième place par rang d'importance, dans le monde.

La compétence exclusive du gouvernement fédéral sur les pêches côtières et intérieures a été clairement définie dans l'Acte de l'Amérique du Nord britannique. Le pouvoir d'administrer les pêches a été délégué au cours des années à différentes provinces, mais, dans cinq provinces, ainsi que dans les Territoires du Nord-Ouest et au Yukon, la gestion des pêches relève directement du gouvernement fédéral.

L'administration des pêches par le gouvernement fédéral a relevé, pendant plus d'un siècle, de l'ancien ministère de la Marine et des Pêcheries et, pendant quelques années, du ministère du Service naval. Un ministère des Pêcheries a

été créé en 1930, puis transformé en 1968, en ministère des Pêches et des Forêts. Au ministère de l'Environnement, le secteur des pêches conserve son caractère prioritaire.

Le ministre des Pêches, M. Jack Davis, souligne les liens étroits qui existent entre les besoins essentiels des pêches et les objectifs plus larges du ministère de l'Environnement:

"Le plus grave problème auquel elles aient eu à faire face au cours des années, outre l'épuisement des bancs à cause d'une pêche excessive, été la pollution... Je m'attends à ce que dorénavant ce soit là, si on ne s'y attaque pas convenablement, notre principal problème. Pourtant, nous comptons nous y attaquer et nous pouvons mieux oeuvrer avec un ministère qui se préoccupe de la qualité de l'eau et de l'air."

The six goals of Environment Canada

Environment Minister Jack Davis has listed six goals for the newly-created Department of the Environment.

Carry on established resource programs and services

Federal responsibilities are mandatory by statutes and historic precedents for management and/or research in specific resource areas – fisheries, water, forestry, migratory birds, wildlife – and for atmospheric research and weather forecasting. These responsibilities and services are crucial in the interests of the resources themselves and of the environment of which they are vital elements.

Continued high levels of performance in serving the needs of these resource areas will be expected as Environment Canada moves to attack the broader problems affecting the environment. Capability to uphold and improve resource mission services must be maintained.

Clean up and control pollution

Primary emphasis will be given to rolling back the more serious instances of air, water and land pollution already existing, preventing the development of new environmental hazards, and to developing a capability to respond effectively to pollution crises. Specific programs will be undertaken to implement the Clean Air Act, to speed up water quality management by means of both controls and incentives, and to ensure the most effective use of raw and waste materials. Pollution is to be controlled for the protection and benefit of man and all other living things.

Assess and control the environmental impact of major development

The focus here is on major changes in land and water use, usually related to major industrial enterprises, river diversions, the construction of dams, the building of oil and gas pipelines, etc. Such changes may be the result of private initiative or of government efforts to accelerate development in under-developed regions. The requirement is to ensure that the costs and benefits of all consequences to the environment are taken into account before commitments are made and plans completed. Development plans should include provision for minimizing adverse effects on the environment and maximizing beneficial effects. An improved mechanism for consultation and co-ordination of government efforts is needed.

Initiate long-term environmental programs

A fundamental requirement is to gain acceptance for a concept of development planning which fully recognizes environmental factors. This is a truly long-term task to which many people and groups will contribute. The challenge to the Department is to provide leadership and support in pursuing this goal.

In the shorter term, there is an urgent need to continue and build upon basic and comprehensive studies in areas of primary environmental concern, e.g. the atmosphere; the continental shelves; the Great Lakes, the Coastal waters and other water bodies that are subject to intensive human use; and ecologically vulnerable areas in the Arctic and sub-Arctic.

Promote and support international environmental initiatives

Environmental problems ignore national boundaries and their solution often demands effective international cooperation. Just as Canada can afford no pollution havens within its borders, so in this era of multi-national corporations it is in Canada's interest to work toward world standards of pollution control. In research and data collection international cooperation is essential, particularly in respect of air and the oceans, and in support of missions concerned with fish and migratory birds. International cooperation in the development of environmental technology will be of continuing importance.

Develop an environmental information and education program

Informed public opinion is ultimately the most potent instrument for influencing the behaviour of individuals, organizations and governments, all of whom must change their ways if they want a cleaner environment. People need facts upon which to base judgments and action. They will look to Environment Canada as a primary source of facts about the environment and the causes, costs and cures of pollution.

For maximum effectiveness, information programs must provide an adequate base for public participation in dialogue and decision-making relating to the environment.

Les six objectifs d'Environnement Canada

Le ministre de l'environnement, l'honorable Jack Davis, a fait connaître les six objectifs que s'est fixé Environnement Canada.

Poursuivre les programmes et les services ayant trait aux ressources, déjà établis

De par ses fonctions, déterminées par les lois et les antécédents historiques, le gouvernement central est tenu de participer à la gestion et aux recherches touchant des domaines particuliers des ressources: les pêches, les eaux, les forêts, les oiseaux migrateurs, la faune; il est aussi tenu de s'occuper des recherches sur l'atmosphère et de veiller aux prévisions météorologiques. Ces fonctions et ces services sont d'une importance capitale, d'abord pour les ressources en question, ensuite pour tout le milieu ambiant, dont elles sont des éléments essentiels.

Une qualité supérieure et constante des activités touchant les domaines de ressources devra être le fait d'Environnement Canada lorsqu'il s'attaquera à l'ensemble des problèmes de l'environnement. Il devra maintenir son habileté à soutenir et à améliorer les services axés sur les ressources.

Enrayer et contrôler la pollution

La première étape sera de résoudre les problèmes les plus graves touchant la pollution de l'air, de l'eau et du sol, d'empêcher la mise en oeuvre de projets qui pourraient créer de nouveaux dangers pour l'environnement, enfin, de mettre au point un système capable de trouver une solution aux crises provoquées par la pollution. Des programmes précis seront entrepris dans le but de mettre à exécution la Loi sur la lutte contre la pollution atmosphérique, de hâter la gestion qualitative de l'eau, au moyen d'une réglementation et de mesures d'incitation, d'assurer l'emploi le mieux approprié des matériaux bruts et des déchets. La pollution doit être enrayerée pour la protection et le bien-être de l'homme et de toutes les autres créatures vivantes.

Apprécier et minimiser les effets d'ouvrages importants sur l'environnement

On doit tenir compte, en même temps que des facteurs économiques, des conséquences sur l'environnement, d'importants changements dans l'emploi de l'eau et du sol. Avant la prise d'engagements et la réalisation de projets d'aménagement, comme la dérivation d'une rivière ou la construction d'un oléoduc ou d'un barrage, il faut tenir compte du coût et des avantages de toutes les conséquences possibles pour le milieu. Les programmes devraient contenir des dispositions afin d'augmenter les avantages et de minimiser les inconvénients pour l'environnement.

Lancer des programmes à long terme touchant l'environnement

Une condition fondamentale est de faire accepter le principe d'une planification du développement qui tienne compte des facteurs de l'environnement. Cet objectif est vraiment un travail à long terme auquel plusieurs personnes, plusieurs groupes participeront. Le rôle du ministère est d'ouvrir la voie et d'encourager la poursuite de l'objectif.

Dans l'immédiat, il existe un besoin urgent de poursuivre et de lancer des études fondamentales et complètes touchant les domaines où se révèlent les principaux problèmes de pollution: l'atmosphère, les plateaux continentaux, les Grands lacs, les eaux côtières et les autres étendues d'eaux dont l'homme fait un usage intensif, les régions arctiques et subarctiques très vulnérables du point de vue écologique.

Encourager et appuyer des initiatives touchant l'environnement sur le plan international

Les problèmes de l'environnement n'ont pas de frontières et la solution réside souvent dans une collaboration internationale efficace. Comme le Canada ne peut permettre chez lui l'existence de havres de pollution, il est de son intérêt, et cette ère de sociétés multinationales, de travailler à l'établissement de normes mondiales de lutte contre la pollution. Pour ce qui est de la recherche et du rassemblement des données, la collaboration internationale est essentielle, surtout en ce qui a trait à l'air, aux océans et à la participation aux études sur les poissons et les oiseaux migrateurs. La collaboration internationale apportée au perfectionnement d'une technologie relative à l'environnement aura toujours son importance.

Élaborer un programme tout à la fois éducatif et d'information, touchant l'environnement

Une opinion publique bien informée est le moyen le plus efficace d'influencer la conduite des gens, des organismes, des gouvernements et de tous ceux qui doivent modifier leurs vues s'ils désirent vivre dans un milieu plus sain. Les gens ont besoin de faits exacts pour former leur jugement et tracer leur plan d'action. Ils considéreront Environnement Canada comme la source première de faits concernant l'environnement et les causes, les prix de la pollution et les solutions à y apporter.

Pour atteindre une efficacité maximale, des programmes d'information doivent fournir une base propice à la participation du grand public au domaine de l'environnement, par le dialogue et la prise de décisions.

Hon. Jack Davis
Minister



Ministre

Mr. Davis was born in Kamloops, British Columbia. He graduated from the University of B.C. with a Rhodes Scholarship, later obtaining degrees from Oxford in Economics and Politics.

In the early 1950's, Mr. Davis was Director of the Economics Branch of the Department of Trade and Commerce in Ottawa, later serving as senior economist with the Royal Commission on Canada's Economic Prospects (Gordon Commission).

Moving back to British Columbia in 1957, he became Director of Research and Planning with the B.C. Electric Company Limited.

In 1968 Mr. Davis was appointed Canada's Minister of Fisheries and Forestry.

First elected to Parliament in 1962, Mr. Davis has continued to represent the constituency of Capilano in the House of Commons. His majorities in 1963, 1965 and 1968 were the highest of any federal candidate in Western Canada.

Mr. Davis is married to the former Anna Georgina M. Worthing. His wife and three children live in West Vancouver, B.C.

M. Davis, né à Kamloops (Colombie-Britannique) est diplômé de l'université de la Colombie-Britannique. Boursier Rhodes, il étudie à Oxford où il se spécialise en économique et en sciences politiques.

Au début des années 1950, M. Davis est chef de la Direction de l'économie du ministère du Commerce, à Ottawa. Plus tard, il est affecté à la Commission royale d'enquête sur les perspectives économiques du Canada, (ou Commission Gordon), en qualité d'économiste principal.

Regagnant la Colombie-Britannique en 1957, M. Davis devient directeur de la recherche et de la planification à la B.C. Electric Company Limited.

Élu pour la première fois au Parlement en 1962, M. Davis représente toujours la circonscription de Capilano à la Chambre des communes. Aux élections fédérales de 1963, 1965 et 1968 respectivement, il obtient une majorité inégalée par les autres candidats de l'Ouest du Canada.

M. Davis et Mme Davis, née Anna Georgina M. Worthing, et leurs trois enfants demeurent à Vancouver-Ouest.

Robert F. Shaw
Deputy Minister



Sous-ministre

Robert Fletcher Shaw was born in Montreal, February 16, 1910. He attended schools in Montreal, Lethbridge, Calgary, Edmonton and Revelstoke, B.C., before attending McGill University where he graduated as a civil engineer.

His first introduction to the construction business was as a labourer in 1933 with the Foundation Company of Canada Limited. Later he held a series of executive positions with that company, including posts in its construction, marine salvage, shipbuilding and engineering branches, and became president of the company in 1962.

For a 20-month period in 1951-52, he was on loan to the federal Department of Defence Production as vice-president and chief engineer of the Crown-owned Defence Construction (1951) Limited, and as Canadian representative on a North Atlantic Treaty Organization (NATO) engineering team for airfield construction.

In 1963 Mr. Shaw returned to the public service as Deputy Commissioner General of the Canadian Corporation for the 1967 World Exhibition (Expo '67).

He was appointed Vice-Principal (Administration) of McGill University in 1968.

In March 1971 Mr. Shaw became Deputy Minister of the expanded Department of Fisheries and Forestry.

In the Centennial year he was made a Companion of the Order of Canada. He holds honorary degrees of Doctor of Science from McMaster University and Doctor of Engineering from Nova Scotia Technical College.

He is married to the former Johann Alexandra MacInnes, of Toronto.

Né à Montréal le 16 février 1910, M. Shaw a fait ses études à Montréal, Lethbridge, Calgary, Edmonton et Revelstoke pour entrer ensuite à l'université McGill où il a obtenu le diplôme d'ingénieur civil.

M. Shaw a fait ses débuts dans le domaine de la construction en 1933 comme manoeuvre à la Compagnie Foundation du Canada Limitée. Plus tard, il a assumé plusieurs fonctions de direction dans cette société au sein des divisions de la construction, du sauvetage maritime, de la construction et de la mécanique navales. En 1962, il est devenu président de la compagnie.

De 1961 à 1962, M. Shaw a été détaché pendant vingt mois auprès du ministère fédéral de la Production de défense, à titre de vice-président et d'ingénieur et chef de la Construction de défense (1951) Limitée (Société de la Couronne) ainsi qu'à titre de représentant du Canada au sein de la commission technique de l'OTAN pour la construction d'aérodromes.

En 1963, M. Shaw est revenu au service de la Fonction publique en qualité de sous-commissaire général de la Compagnie canadienne de l'exposition universelle de 1967 ("Expo 67").

En 1968, M. Shaw a été nommé vice-recteur (Administration) de l'université McGill.

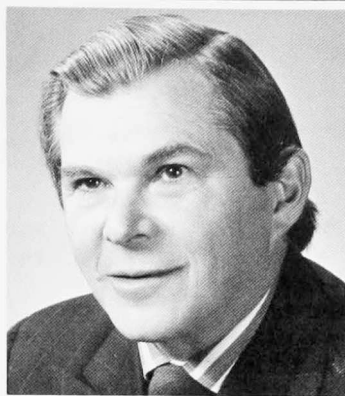
En mars 1971, il est devenu sous-ministre au ministère des Pêches et des Forêts en plein essor.

Pendant l'année du Centenaire de la Confédération, en 1967, M. Shaw a été nommé Compagnon de l'Ordre du Canada. Il est à titre honorifique docteur ès Sciences de l'université McMaster et docteur en génie du Nova Scotia Technical College.

Il est marié à Mlle Johann Alexandra MacInnes, de Toronto.

Jean Lupien
Senior Assistant
Deputy Minister

Sous-ministre
adjoint principal



Born in Montreal in June 1922, Jean Lupien has been a member of Central Mortgage and Housing Corporation for most of his professional life, and for almost the life of the Corporation.

Graduating from the University of Ottawa in 1943 as a Bachelor of Arts with honours in philosophy, he undertook post-graduate studies in political science at Ottawa and in law at McGill. As he himself puts it, he furthered his studies by working as a reporter with the Ottawa newspapers *Le Droit* and *The Citizen*.

Following his journalistic experience, Mr. Lupien joined CMHC in April 1947, a little more than a year after its inception, as Chief of the French section of the Information Division at Head Office. In January 1954, he was appointed Manager of the Chicoutimi office and subsequently occupied various responsibilities with CMHC in the Montreal area.

In November 1963, Mr. Lupien was appointed Executive Director, Head Office and became Vice-President in July 1964. In July of the following year, he was designated the Vice-President member of the Board of Directors, and alternate to the President.

In July 1968, Mr. Lupien was appointed Deputy Commissioner-General of the Canadian Corporation of the 1967 World Exhibition to carry out the winding up of the corporation. This responsibility was terminated in December 1969.

Mr. Lupien has been a member of the Board of Governors of Ottawa University.

He is married to the former Madeleine Richard of Ottawa and they have three children.

Monsieur Lupien, qui est né à Montréal au mois de juin 1922, a passé presque toute sa vie professionnelle à l'emploi de la Société centrale d'hypothèques et de logement, soit durant presque toute l'existence de la Société elle-même.

Il obtint son baccalauréat ès Arts avec spécialisation en philosophie à l'université d'Ottawa en 1943 et entreprit ensuite des études postuniversitaires en Sciences politiques à Ottawa et en Droit à McGill. Comme il aime à le dire lui-même, il compléta sa formation en travaillant comme journaliste aux quotidiens *Le Droit* et *The Citizen*.

Après son expérience journalistique, M. Lupien est entré à la SCHL en avril 1947, à peine un an après les débuts de celle-ci, à titre de chef de la section française de la Division de l'information, au Siège social. Il est nommé gérant du bureau de Chicoutimi au mois de janvier 1954, et, au cours des années qui suivent, il se voit confier divers postes de direction à la SCHL, à Montréal.

Monsieur Lupien a été nommé directeur exécutif, au Siège social en novembre 1963 et vice-président en juillet 1964. Au mois de juillet de l'année suivante, il a été nommé vice-président et membre du Conseil d'administration et président suppléant.

En juillet 1968, M. Lupien était également nommé sous-commissaire général de la compagnie Canadienne de l'exposition universelle de 1967 (Expo 67) avec la responsabilité de dissoudre cette compagnie. Cette tâche fut terminée à la fin de 1969. M. Lupien a également fait partie du Bureau des gouverneurs de l'université d'Ottawa.

Il est marié à Madeleine Richard d'Ottawa et ils ont trois enfants.

W. Evan Armstrong
ADM Finance and
Administration Service

SMA Finance et
administration



W. Evan Armstrong was born in Ottawa, and received his Bachelor of Commerce degree from Carleton University. Following graduation he worked with and held senior executive positions with Canadian General Electric. In 1960, he joined a national Consulting firm as Atlantic Manager and was located in Halifax, N.S.

Mr. Armstrong joined the Public Service in April 1965, and at that time was appointed Departmental Financial and Management Adviser for the Department of Indian Affairs and Northern Development. In June 1968, he was appointed Director of the Northern Administration Branch of that Department and in November 1968, Director-Operations, Social Programs.

In September 1969, Mr. Armstrong became Assistant Deputy Minister, Planning and Administration for the Department of Fisheries and Forestry.

Né à Ottawa, M. W. Evan Armstrong, a obtenu son baccalauréat en commerce de l'université Carleton, Il a travaillé ensuite à la Canadian General Electric où il a occupé différents postes de responsabilité. En 1960, il s'est installé à Halifax (Nouvelle-Ecosse) en tant que directeur de la région atlantique d'une maison d'administrateurs - conseils, de dimension nationale.

M. Armstrong est entré dans la fonction publique en avril 1965, année où il a été nommé conseiller financier et administratif au ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien. En juin 1968, il fut nommé chef de la Direction des régions septentrionales et, en novembre 1968, directeur des opérations et programmes sociaux, à ce même ministère.

En septembre 1969, M. Armstrong est devenu sous-ministre adjoint à la planification et à l'administration du ministère des Pêches et des Forêts.

Alexander T. Davidson
ADM, Policy Planning and
Research Service



SMA Planification et
recherche de la politique

Alexander Thomas Davidson, 45, was born at Fort William, Ontario. He was educated at Queen's University and the University of Toronto, obtaining B.A. and M.A. degrees.

In 1950 he was appointed Chief Planning Officer to the Saskatchewan Department of Natural Resources, becoming the Assistant Deputy Minister of that Department in 1953.

In 1959 Mr. Davidson joined the federal Government as Chief of the Resources Division in the Northern Administration Branch of the Department of Northern Affairs and National Resources. He remained in that position until 1961 when he became Director of the Agricultural Rehabilitation and Development Act (ARDA) with the Department of Agriculture.

Moving to the Department of Forestry and Rural Development in 1964, Mr. Davidson retained the Directorship of ARDA and also became the Assistant Deputy Minister of Rural Development.

In 1967 he was appointed Assistant Deputy Minister (Water) with the Department of Energy, Mines and Resources.

Mr. Davidson is currently Chairman of the Canadian Committee on Oceanography, Chairman of the Water Management Research Group of the Organization for Economic and Cultural Development, Chairman of the Federal Inter-departmental Committee on Water (ICW) and Chairman of the Prairie Provinces Water Board.

He is married to the former Joan Alexander, of Regina, and has four sons.

Agé de 45 ans M. Alexander Thomas Davidson, est né à Fort William (Ontario). Il a fait ses études à l'université Queen's et à l'université de Toronto; et a obtenu un baccalauréat et une maîtrise (Arts).

En 1950, il a été nommé chef de la planification au ministère des Ressources naturelles de la Saskatchewan, puis est devenu, en 1953, sous-ministre adjoint de ce ministère.

En 1959, M. Davidson est entré au service du gouvernement fédéral en qualité de chef de la division des Ressources au sein de la Direction des régions septentrionales du ministère du Nord canadien et des Ressources nationales. Il a rempli ces fonctions jusqu'en 1961 pour devenir alors directeur du programme d'aménagement rural et de développement agricole (ARDA) au ministère de l'Agriculture.

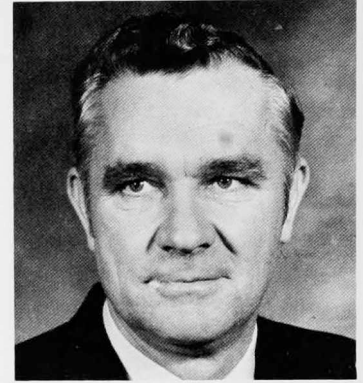
Lors de sa nomination, en 1964, au ministère des Forêts et du Développement rural, M. Davidson a conservé ses fonctions de directeur de l'ARDA et est devenu également sous-ministre adjoint au Développement rural.

En 1967, il a été nommé sous-ministre adjoint (Eau) au ministère de l'Énergie, des Mines et Ressources.

A l'heure actuelle, M. Davidson est président de plusieurs organismes à savoir, le Comité canadien d'océanographie, le groupe de recherche sur l'exploitation des eaux, de l'organisation pour le développement économique et culturel, le Comité interministériel fédéral des ressources en eau, de la Commission des eaux des provinces des Prairies.

Il est marié à Mlle Joan de Regina. Ils ont quatre fils.

L. Edgeworth
ADM Water Management
Service



SMA Gestion des eaux

Leslie Edgeworth, 45, was born in Vancouver, B.C. He was educated at the University of British Columbia and graduated from there with a degree in Civil Engineering.

In 1949 he joined the Department of Fisheries, Pacific Region, as a junior engineer with the former Fish Culture Branch. He became Chief Engineer of the Pacific Region Resource Development Branch in 1963 and was appointed Chief of that Branch in 1965.

Mr. Edgeworth is a member of the Association of Professional Engineers.

He is married to the former Eleanor Abbott of Vancouver; they have four children.

M. Leslie Edgeworth, âgé de 45 ans, est né à Vancouver (Colombie-Britannique). Il a fait ses études à l'université de Colombie-Britannique où il a obtenu un diplôme en génie civil.

En 1949, il est entré au service du ministère des Pêcheries pour la région du Pacifique à titre d'ingénieur subalterne de l'ancienne Direction de pisciculture. Il a été ingénieur en chef pour la région du Pacifique à la Direction de l'expansion de la ressource, en 1963, direction dont il est devenu le directeur en 1965.

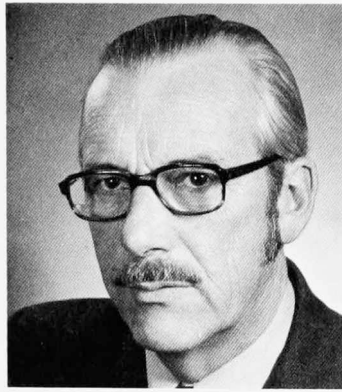
M. Edgeworth est membre de l'Association des ingénieurs professionnels.

M. Edgeworth et Mme Edgeworth, née Eleanor Abbott, de Vancouver, ont quatre enfants.

Dr. R. Reed Logie

Secretary,
Environmental Advisory
Council

Secrétaire, Conseil
consultatif de l'environnement



Dr. R. Reed Logie, 55, is a native of Chatham, N.B. He received his B.A., majoring in biology, from the University of New Brunswick, and his M.A. from the University of Western Ontario. He completed his Ph.D. requirements at Rutgers University, New Jersey.

Following five and one-half years' service with the Canadian Army, Dr. Logie joined the staff of the Fisheries Research Board of Canada and in 1946 was appointed Associate Scientist in charge of oyster investigations at the Ellerslie, P.E.I. Substation.

In 1959 he became Regional Supervisor of Fish Culture Development at the Department's Maritimes regional headquarters in Halifax, responsible for the administration of all fish culture operations in the Maritimes.

In 1965, Dr. Logie moved to Ottawa to take up the position of Assistant Deputy Minister of Fisheries.

Âgé de 56 ans, Monsieur R. Reed Logie est né à Chatham (Nouveau-Brunswick). Il a obtenu un baccalauréat, option biologie à l'université du Nouveau-Brunswick, et une maîtrise (option arts) à l'université Western. Il a satisfait aux épreuves du doctorat à l'université Rutgers (New Jersey).

Après cinq ans et demie de service dans l'armée canadienne, M. Logie est entré à l'Office des recherches sur les pêcheries du Canada. En 1946, il a été nommé scientifique associé à la sous-station d'Ellerslie (Ile-du-Prince-Edouard) où il a été chargé des enquêtes sur les huîtres.

En 1959, M. Logie est devenu responsable régional au siège régional du ministère des Pêches des provinces de l'Atlantique, à Halifax. A ce titre il assumait la responsabilité administrative de toutes les opérations piscicoles, dans ces provinces.

En 1965, M. Logie est venu à Ottawa en qualité de sous-ministre-adjoint des Pêches.

K. C. Lucas

ADM Environmental
Protection Service

SMA Protection
de l'environnement



K. C. Lucas, 41, was born in Kamloops, B.C. He was educated at the University of B.C. graduating with the degree of Bachelor of Applied Science in Civil Engineering.

In 1952, he joined the federal Department of Fisheries Pacific Region as a project engineer working on fisheries protection and hydraulics. In 1957, he became Chief of the Applied Research Section which was at that time engaged in the study of the protection of fish from industrial and major engineering developments. During this period he was author of a number of papers on both hydraulics and fisheries protection.

Mr. Lucas moved out of the technical field and into the field of administration in 1963 when he was appointed Assistant Director of the Pacific Region, Department of Fisheries.

In early 1966 he moved to Ottawa to become Director of Resource Development, responsible for a national program of fisheries development, environmental protection and water pollution control.

In mid-1970, Mr. Lucas was appointed Director General of the Environmental Quality Directorate, responsible for the development of policy coordination of plans and programs for environmental quality management of the Department of Fisheries and Forestry.

Mr. Lucas is a registered member of the Professional Engineers of the Province of Ontario.

He is married to the former Anne-Marie Laurin, of Ste-Cecile-de-Masham, Que., and has a daughter and a son.

Âgé de 41 ans, M. K.C. Lucas est né à Kamloops (Colombie-Britannique). Il a fait ses études à l'université de Colombie-Britannique où il a obtenu un baccalauréat en sciences appliquées (Génie civil).

En 1952, M. Lucas est entré au ministère fédéral des Pêcheries (région du Pacifique) en qualité d'ingénieur des projets, responsable de la protection des pêches et de l'hydraulique. En 1957, il est devenu directeur de la Division des recherches appliquées alors chargée des études sur la protection du poisson contre les entreprises industrielles et hydroélectriques. Durant cette période, il a écrit bon nombre d'ouvrages sur l'hydraulique et la protection du poisson.

En 1963, M. Lucas est passé du domaine de la technique à celui de l'administration lorsqu'il a été nommé directeur adjoint pour la région du Pacifique, au ministère des Pêcheries.

Au début de 1966, M. Lucas est venu à Ottawa en qualité de directeur de l'expansion de la ressource, responsable d'un programme national d'expansion des pêches, de la protection du milieu et de la lutte contre la pollution des eaux.

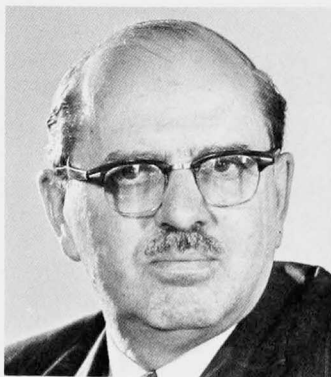
En juin 1970, M. Lucas a été nommé chef de la Direction générale de la qualité de l'environnement, chargé de l'élaboration d'une coordination des politiques concernant les projets et programmes du ministère des Pêches et des Forêts sur la gestion de la qualité de l'environnement.

M. Lucas est membre agréé de l'Institut des ingénieurs professionnels de l'Ontario.

Il est marié à Anne-Marie Laurin, de Ste-Cécile de Masham, au Québec et ils ont une fille et un fils.

J. R. H. Noble
ADM Atmospheric
Environment Service

SMA Environment
atmosphérique



J. R. H. Noble, born in 1911, was educated in Ontario schools and graduated from the University of Toronto with an honours BA degree in 1934. He received his Master's degree from the same university the following year and joined the Meteorological Service soon after. In 1937 he was assigned to Botwood, Newfoundland, where he was one of the forecasters who pioneered in providing weather services for trans-Atlantic flights. From 1938 to 1940 he helped establish and direct the operations of the forecast offices at St. Hubert, Quebec, and Halifax, N.S.

In 1940, Mr. Noble moved to Ottawa as meteorological advisor to the Chief of the Air Staff and Staff Officer (Meteorology) at RCAF Headquarters. During the war years he also represented the Director of the Meteorological Service in matters pertaining to the meteorological requirements of the Canadian Army and the RCN.

In 1946, Mr. Noble moved to Toronto on his appointment as Chief of Administration for the Meteorological Service. In 1959, he became Deputy Director of the Service in addition to his continuing responsibility as Chief of Administration.

In 1964, Mr. Noble was appointed Director of Canada's national weather service. In early 1970 under the re-organization of the Department of Transport he became Administrator of the Canadian Meteorological Service within the new Ministry of Transport. Mr. Noble is the Permanent Representative of Canada to the World Meteorological Organization. He also serves on the Executive Committee of the world body.

Mr. Noble resides in Toronto. He is married and has two sons.

M. J.R.H. Noble, né en 1911, a fait ses études en Ontario et a obtenu en 1934, un baccalauréat ès Arts avec spécialisation à l'université de Toronto. En 1935, il a obtenu sa maîtrise et peu après est entré au Service météorologique. En 1937, M. Noble a été nommé à Botwood (Terre-Neuve) où il fut un des premiers prévisionnistes à assurer le service météorologique pour les vols transatlantiques. De 1938 à 1940, il a contribué à la création et à la direction des services de prévisions météorologiques à Saint-Hubert (Québec) et à Halifax (Nouvelle-Écosse).

En 1940, M. Noble est venu à Ottawa en qualité de conseiller en météorologie auprès du chef d'état-major de l'aviation et de l'officier d'état-major (Météorologie) au quartier général de l'ARC. Durant cette période de guerre, il a été aussi le représentant du directeur du service météorologique pour les questions concernant les besoins météorologiques de l'armée et de la marine canadiennes.

En 1946, M. Noble est venu à Toronto en qualité d'administrateur en chef du Service météorologique, fonctions qu'il a cumulées en 1959 avec celles de directeur adjoint du Service. A son poste, il a contribué largement à la planification et à la coordination des activités météorologiques.

En 1964, M. Noble a été nommé directeur du Service météorologique du Canada. Lors de la réorganisation du ministère des Transports au début de 1970, il est devenu administrateur du Service météorologique du Canada dans le même ministère. M. Noble est le représentant permanent du Canada à l'Organisation météorologique mondiale. Il collabore aussi au comité exécutif de cet organisme international.

M. Noble habite Toronto. Il est marié et père de deux garçons.

Dr. Malcolm L. Prebble
ADM Lands, Forests and Wildlife

SMA Terres, forêts et faune



Dr. Prebble was born June 10, 1909, in Saint John, New Brunswick. He received his B.Sc. from the University of New Brunswick in 1930, his M.Sc. from Macdonald College (McGill University) in 1932, and his Ph.D. from McGill in 1940.

From 1930 to 1940 – with absences due to educational leave – he worked at the Fredericton Laboratory of the Department of Agriculture's Division of Entomology, with the Forest Insect Investigations Unit.

From 1940 to 1945 he served as Officer-In-Charge of the Forest Insect Laboratory in Victoria, and from 1945 to 1952 he was Officer-In-Charge of the Forest Insect Laboratory in Sault Ste. Marie. From 1952 until 1960 he was Director of the Forest Biology Division, Department of Agriculture, Ottawa.

In 1960, Dr. Prebble was named Director of the Entomology and Pathology Branch of the newly-created Department of Forestry. In 1965 he was appointed Assistant Deputy Minister, Forestry, Department of Forestry and Rural Development, and became head of the Canadian Forestry Service when the Department of Fisheries and Forestry was established in 1968.

Dr. Prebble, the author of numerous papers on forest entomology, is a member of the Canadian Institute of Forestry, the Entomological Society of Canada, the Entomological Society of America, and the Association of Registered Professional Foresters of New Brunswick. He is married, with one son.

M. Prebble, chef du service canadien des forêts, est né à St-Jean (Nouveau-Brunswick) le 10 juin 1909. Il a obtenu en 1930, un baccalauréat en sciences à l'université du Nouveau-Brunswick, et en 1932, une maîtrise en sciences au collège Macdonald (université McGill) et enfin en 1940, un doctorat à l'université McGill.

De 1930 à 1940, avec quelques périodes d'absences attribuables à des congés d'éducation, M. Prebble a travaillé au laboratoire de Frédéricton de la division d'entomologie du ministère de l'Agriculture, à la section des enquêtes sur les insectes forestiers.

De 1940 à 1945, il a assumé la responsabilité du laboratoire d'entomologie forestière de Victoria et de 1945 à 1952, celle du laboratoire de Sault-Sainte-Marie. De 1952 à 1960, M. Prebble a été directeur de la Division de biologie forestière du ministère de l'Agriculture, à Ottawa.

En 1960, M. Prebble a été nommé chef de la Direction d'entomologie et de pathologie du ministère des Forêts nouvellement créé. En 1965, il a été nommé sous-ministre adjoint au ministère des Forêts et du Développement rural. Lors de la création du ministère des Pêches et Forêts en 1968, il a été nommé chef du service canadien des forêts.

M. Prebble, qui a écrit un grand nombre d'ouvrages traitant de l'entomologie forestière, est membre de l'Institut canadien des forêts, de la Société entomologique du Canada, et l'Entomological Society of America et de l'Association des forestiers agréés du Nouveau-Brunswick. Il est marié et père d'un garçon.

Dr. J. R. Weir

ADM Fisheries Service

SMA Pêches



Born in Wingham, Ontario, John Robert Weir received his early education in the Province of Ontario, and later obtained degrees from the Universities of Toronto (B.S.A.), Alberta (M.Sc.) and Minnesota (Ph.D.) In May, 1966, Dr. Weir was awarded the honorary degree of Doctor of Science by the University of Manitoba.

His graduate studies were in plant genetics and plant physiology. He joined the Department of Field Husbandry at the Ontario Agricultural College in 1940 and remained with the Department for twelve years (Lecturer to Professor). In 1952 he accepted the position of Dean of the Faculty of Agriculture and Home Economics at the University of Manitoba, leaving there in July, 1965, to become Deputy Director of the Science Secretariat, Privy Council Office, Ottawa. He became Director of the Science Secretariat in July, 1967.

In May, 1969, Dr. Weir was appointed by the Prime Minister as Adviser to the Minister of Fisheries and Forestry on renewable resource development and to be Chairman of the Fisheries Research Board.

Dr. Weir is a Fellow of the Agricultural Institute of Canada and in 1962 was the National President of that Institute. He is also a Fellow of the American Association for the Advancement of Science and of the Royal Society of Arts. He was a Director of the Manitoba Research Council, the Red River Exhibition and the Manitoba Cancer Relief and Research Institute.

Dr. Weir was a Canadian delegate on the Organization for

Economic Co-operation and Development (OECD) Committee on Science Policy. He is a Canadian delegate on the International Council for the Exploration of the Sea (ICES).

In 1961 he was invited to serve on the Royal Commission on Government Organization (Glassco Commission) and spent almost the whole of that year on a study of the scientific and industrial research activities of the Canadian Government.

Dr. Weir was appointed a member of the Science Council of Canada (1969).

Dr. Weir is married to the former Nora Hiscocks of Teeswater, Ontario. They have two sons, Robert and John.

Né à Wingham, Ontario, John Robert Weir a fait ses études primaires et secondaires dans la province de l'Ontario, puis, a obtenu ses diplômes aux universités de Toronto (B.S.A.), de l'Alberta (M.Sc.) et du Minnesota (Ph.D.). En mai 1966, M. Weir reçut le diplôme honorifique de docteur ès sciences de l'université du Manitoba.

Au cours de ses études post-universitaires, M. Weir s'est spécialisé en génétique et en physiologie des plantes. Il est entré au département d'agronomie du collège d'agriculture de l'Ontario en 1940 et y est resté pendant 12 ans, passant du grade de chargé de cours à celui de professeur titulaire. En 1952, il a accepté le poste de doyen de la faculté d'agriculture et de sciences ménagères de l'université du Manitoba, poste qu'il a quitté, en juillet 1965 pour devenir sous-directeur du Secrétariat des sciences du bureau du Conseil privé, à Ottawa. En juillet 1967, il en a été nommé Directeur.

En mai 1969, le Premier ministre a nommé M. Weir conseiller auprès du ministre des Pêches et des Forêts, pour les questions de développement des ressources renouvelables, et président de l'Office des recherches sur les pêcheries.

M. Weir est membre de l'Institut agricole du Canada dont il a été, en 1962, le président national. Il est également fellow de l'Association américaine pour l'avancement des sciences (American Association for the Advancement of Science) et de la Société royale des arts (Royal Society of Arts). Il a été directeur du Conseil de recherche du Manitoba, de la Red River

Exhibition et de l'Institut de recherche sur le cancer du Manitoba.

M. Weir a été délégué du Canada au Comité sur la politique scientifique de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE). Il est délégué canadien au Conseil international pour l'exploration de la mer (CIEM).

En 1961, il a été invité à collaborer à la Commission royale d'enquête sur l'organisation du gouvernement (Commission Glassco) et a passé presque toute l'année à mener une étude sur l'activité du gouvernement du Canada dans le domaine de la recherches scientifique et industrielle.

M. Weir a été nommé membre du Conseil des sciences du Canada en 1969.

M. Weir et Mme Weir, née Nora Hiscocks de Teeswater, Ontario, ont deux fils, Robert et John.

Issued under the
authority of the
Honourable Jack Davis, P.C., M.P.,
Minister,
Environment Canada

Design: Gottschalk + Ash Ltd.
Printed in Canada

Publication
autorisée par
l'honorable Jack Davis, C.P., député
Ministre,
Environnement Canada

• Presentation: Gottschalk + Ash Ltd.
Imprimée au Canada

©
INFORMATION CANADA
OTTAWA, 1971
Catalogue No. EN21-171

©
INFORMATION CANADA
OTTAWA, 1971
N° de catalogue EN21-171